

(No. 135.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

CONCERNANT UNE SOUSCRIPTION POUR LE
MAITRE-AUTEL DE L'ÉGLISE DE SAINTE
ANNE DE BEAUPRÉ.

26 JUIN 1885.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Depuis plus de deux siècles, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, les fidèles du Canada manifestent une tendre piété et une grande confiance envers la mère de la très sainte Vierge Marie. Il y a longtemps que le nom de BONNE SAINTE ANNE lui a été donné dans ce pays ; et de fait, la charité divine, en accordant à son intercession de nombreuses grâces spirituelles et temporelles, semble